

CIOD 435B (M252). *Editio minor* É. Lhôte, ericlhote@hotmail.fr, Paris le 21/9/2024.

*Datation : ca 300-200. Oméga « corde à linge » et très petit. Certaines lettres, comme *rho*, sont au contraire très hautes. *Upsilon* dissymétrique.*

τύχα ἀγαθά · ιοῦσα [-----]
περὶ ὁ νικείσασα [-----] ;

interprétation DVC

Bonne fortune. (Est-ce que), en allant (à tel endroit), au sujet de ce que, si je gagne (mon procès, je peux espérer, je dois faire telle chose ?)

Compte tenu des autres inscriptions de la lamelle, le texte est probablement très lacunaire à droite. Il doit s'agir d'une affaire judiciaire dans laquelle est impliquée la consultante.

On ne voit pas d'autre moyen d'identifier le dialecte du texte que d'y voir un cas de ce qu'on appelle un barbouillage dialectal. La consultante doit être bécotienne, car seul le bécotien présente à la fois ω pour att. οὐ et ει pour att. η : bécotien ὁ = att. οὐ. Cependant, νικείσασα = att. νικήσασα est une forme aberrante, car on attend évidemment νικάσασα en bécotien. Les cas de barbouillage dialectal sont bien connus dans certains passages lyriques de la tragédie, où l'usage du dorien se réduit parfois à la transposition mécanique de att. η en dor. ᾱ. Autrement dit, la consultante, bécotienne, s'est contentée, dans le cas de ὁ et νικείσασα, de plaquer les prononciations particulières de *e* long et *o* long en bécotien sur un texte qui relève en réalité de la koinè. Noter que att. ιοῦσα serait ιῶσα en bécotien.